

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

25-08-2004

Le Greffier
GreffeRéservé
au
Moniteur
belge

04126504

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/09/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : J & C CARS S.P.R.L.**Forme juridique :** Société Privée à Responsabilité Limitée**Siège :** 4950 Waimes, route de Hottieux n° 95**N° d'entreprise :** 0449 118.809**Objet de l'acte :** Conversion du capital en Euro - Refonte intégrale des statuts - Démission

Texte :
D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée « J & C CARS S P R L », ayant son siège social à 4950 Waimes, route de Hottieux n° 95, tenu devant Maître Erwin MARAITE, docteur en droit, notaire à la résidence de Malmedy, notaire-gérant de la société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée "Erwin MARAITE, Notaire", le huit avril deux mil quatre, "Enregistré à Stavelot, le quatorze avril deux mil quatre, volume 419, folio 14, case 16, six rôles sans renvoi au droit de vingt-cinq Euro (25 EURO) par Madame S BERGS", il résulte que les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité des voix

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'assemblée a décidé de supprimer la valeur nominale des parts sociales et de convertir les parts sociales existantes en parts sociales sans désignation de valeur nominale

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée a décidé de convertir le capital social de un million cinq cent mille francs belges (1 500 000 BEF) en trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre Euro trois Cent (37 184,03 €).

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée a décidé de supprimer le texte des statuts et de le remplacer intégralement

QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée a accepté la demande de démission présentée par Monsieur JUGBLUT Edmund Johann, domicilié à 4960 Malmedy, rue des Arsilliers n° 26, en sa qualité de gérant de la société et ce avec effet à dater du trente et un mars deux mille quatre L'assemblée lui a conféré entière décharge de son mandat

CINQUIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée a conféré à la gérance tous pouvoirs aux fins d'exécution des résolutions qui précèdent, et à Monsieur Luc CATTEEUW, domicilié à 4950 Faymonville, rue de l'Abreuvoir n° 2, commune de Waimes, avec faculté de substitution, tous pouvoirs aux fins d'opérer la modification nécessaire auprès de toutes Administrations

Pour extrait analytique conforme,

Erwin MARAITE,
Notaire

Déposée en même temps : expédition du procès-verbal et les statuts coordonnés